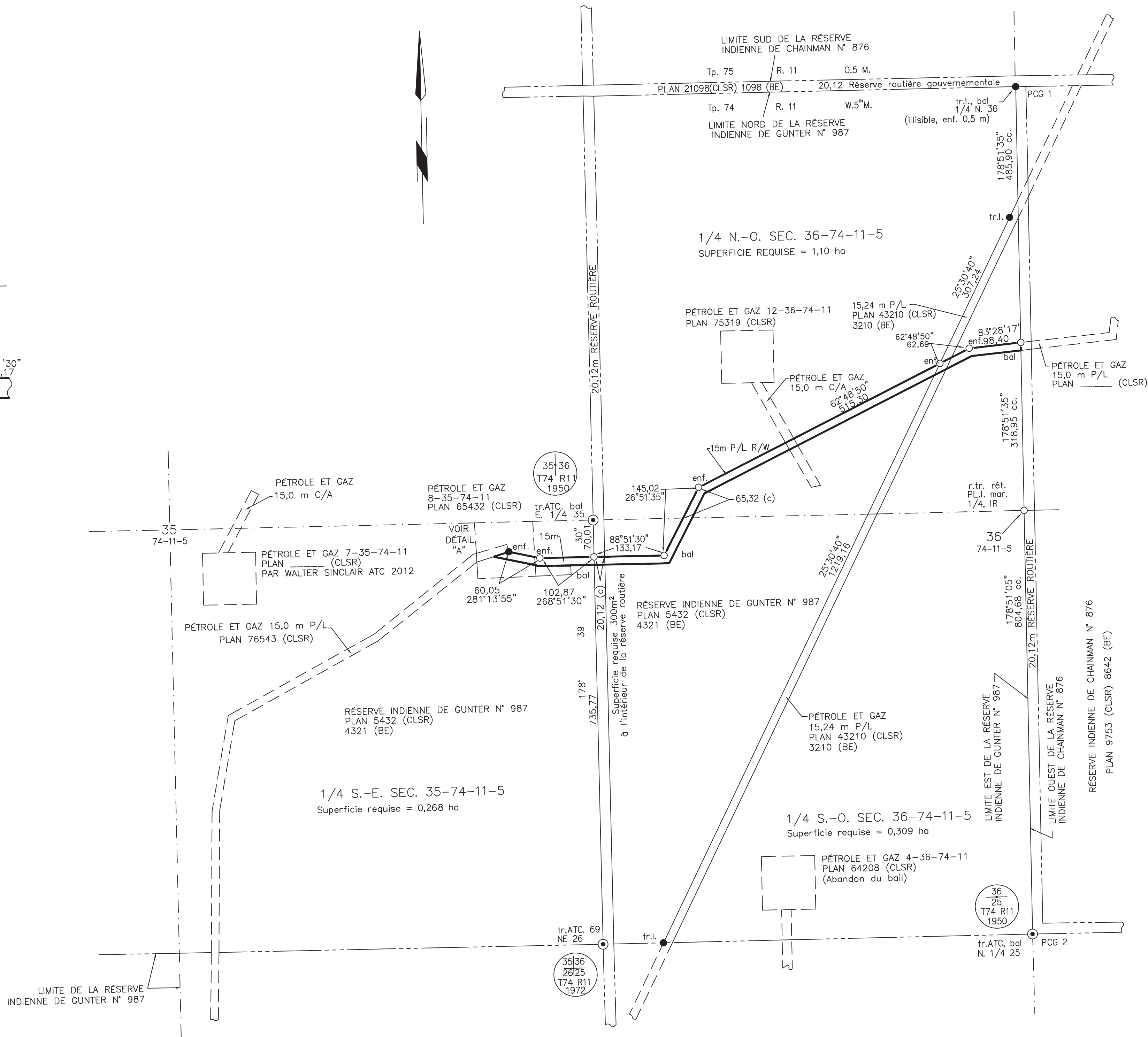


Le service post-traitement PPP (positionnement ponctuel précis) de RNCar a été utilisé pour obtenir les coordonnées de PCG1.



Date : _____

SERVICES PÉTROLE ET GAZ INC.

à l'intérieur du Tp. 74 R. 11 O. 5ième M.

(POUR LA DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT, VOIR LE CHAPITRE 2.2,
DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS D'ARPENTAGE)

RÉSERVE INDIENNE DE GUNTER N° 987 – ALBERTA

0 50 100 150 200 300 400 500 mètres

Pour respecter l'échelle du plan et assurer une lisibilité optimale, le tracé du plan doit avoir une dimension de 462mm par 915mm.

Cet arpentage a été exécuté durant la période du (date) au (date) par (nom de l'arpenteur), ATC.

L É G E N D E:

Les directions sont des gisements U.T.M. et proviennent d'observations GNSS différentielles émises sur phase porteuse à double fréquence et se rapportent au méridien central du fuseau 11 (Longitude 117° ouest).

À moins d'indication contraire, les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen terrain et exprimées en mètres. Pour obtenir les distances sur le plan de la projection, les distances doivent être multipliées par le facteur échelle moyen de 0,999123.

Des observations GPS cinématique temps réel ont été utilisées pour cet arpentage.

Les terres visées par ce plan sont montrées ainsi

Superficie totale requise pour l'emprise = 1,71 ha

Borne de fer réglementaire de l'Alberta trouvée

Borne de fer réglementaire de l'Alberta placée 0

Borne officielle ATC trouvée

Bonne officielle AIC trouvée ☒

Borne AIC en aluminium avec médaillon trouvée Ⓢ ATC 69

Tête du puits existante (T/P)

bal représente une balise de

C/A signifie chemin d'accès.

enf. signifie que la borne a été enlevée

P/L signifie emprise pour pipeline.

PCG signifie point de contrôle géoréférencé.

Ministère des Ressources naturelles
Objet: Sous-section 40(1), Règlement de 1995 sur le pétrole
et le gaz des terres indiennes

Examiné

Pour l'arpenteur général	DATE
--------------------------	------

Projet:

Dossier: _ _ _ _ _

OBJET: Article 38, Règlement sur les arpenteurs
des terres du Canada

ERTIFIÉ CONFORME

e _____ jour de _____, 2014

ARPENTEUR, A.T.C., A.L.S.

Arpenteurs LTD.

PRODUCT: